

Assurer la transparence sur les résultats de l'action publique

Objectif

Rendre compte aux Français des résultats de l'action publique qui impactent directement leur vie quotidienne, au plus près de chez eux.

« [Le] baromètre des résultats de l'action publique [...] permet aussi la lisibilité pour chaque citoyen qui peut désormais aussi juger par lui-même avec les données des avancées de nos réformes prioritaires. Car ce qui accompagnera l'efficacité, c'est cette culture indispensable de la transparence. »

Emmanuel Macron, président de la République
Intervention à la convention managériale de l'État, le 8 avril 2021

« Les citoyens n'attendent qu'une chose de notre part : des résultats pour améliorer leur vie quotidienne. »

Amélie de Montchalin, ministre de la Transformation et de la Fonction publiques



ENGAGEMENTS PRIS

Engagements pris lors des 2^e CITP et 5^e CITP (octobre 2018 et février 2021) :

- l'avancement et l'impact des transformations seront mesurés et rendus publics, grâce à la mise en place d'une application dédiée
- le baromètre des résultats de l'action publique sera mis à jour tous les trimestres et sera étendu à 40 réformes d'ici juillet 2021. Dès avril, le baromètre sera enrichi de 11 réformes prioritaires.

BILAN À DATE

Mise en ligne du baromètre des résultats de l'action publique :

- dès juillet 2020, il a été décidé de **concrétiser l'engagement de transparence des résultats des politiques prioritaires** par la création d'un baromètre des résultats de l'action publique, annoncé par la ministre de la Transformation et de la Fonction publiques
- **ce baromètre, publié le 13 janvier 2021 puis enrichi en mai 2021, connaît sa 4^e actualisation en janvier 2022. Il permet à chaque citoyen de suivre l'avancée et les résultats concrets des réformes** mises en place par le Gouvernement, politique par politique, territoire par territoire, mais aussi de se renseigner sur chaque politique et sur la manière d'en bénéficier le cas échéant. Accessible en ligne sur le site gouvernement.fr, le baromètre fait l'objet d'une mise à jour trimestrielle et l'ensemble des données sont disponibles en données ouvertes sur le site data.gouv.fr



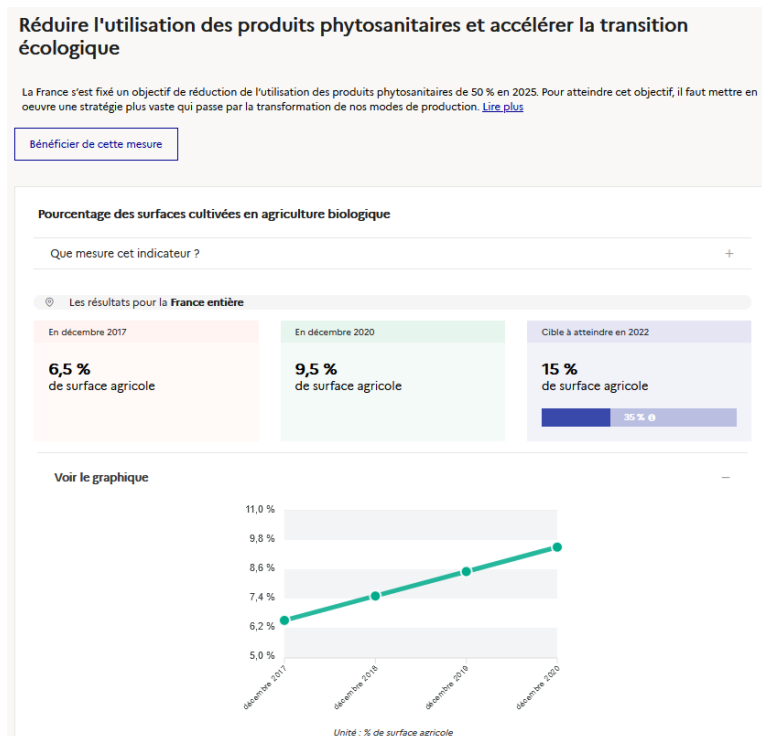
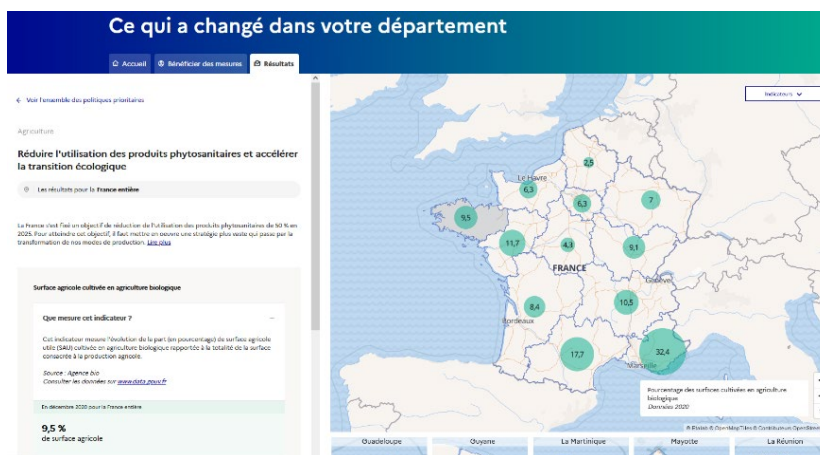
- le baromètre des résultats de l'action publique est une démonstration de la détermination du Gouvernement à servir les citoyens, sans oublier aucune dimension de leur vie quotidienne, ni aucun territoire
- il constitue par ailleurs un véritable outil de pilotage de l'action publique locale : la ministre de la Transformation et de la Fonction publiques se déplace chaque semaine dans un département depuis janvier 2021 pour passer en revue l'état d'avancement des réformes prioritaires et identifier des éventuels blocages à lever afin de faciliter leur mise en œuvre.
- **pour chaque politique prioritaire du baromètre :**
 - un indicateur permet de mesurer l'impact de la politique pour le citoyen
 - cet indicateur est présenté aux niveaux national et local, grâce à une représentation cartographiée des résultats
 - sont renseignés : le point de départ en 2017 ou, pour les réformes décidées après 2017, la date à laquelle la mesure gouvernementale a été lancée
- des pages de contenu détaillées sur chacune des politiques prioritaires sont également accessibles pour ceux qui souhaitent plus d'informations, notamment sur la manière de bénéficier des mesures mises en place.

43 réformes publiées

autour de dix thématiques clés de l'action publique :

- éducation, jeunesse
- emploi, économie
- transition écologique
- agriculture

- sécurité
- justice
- santé, famille, handicap
- logement
- services publics, territoires
- culture, sports



Des points d'avancement réguliers dans les territoires avec le Tour de France de l'exécution des réformes : depuis janvier 2021, la ministre de la Transformation et de la Fonction publiques se rend dans un département par semaine pour faire le point sur l'avancement des politiques publiques, afin d'identifier les éventuels blocages dans leur exécution et en donnant la parole aux acteurs de terrain.

Présentation de la démarche de transparence à des délégations étrangères : plusieurs délégations ou hauts fonctionnaires étrangers se sont fait présenter la démarche innovante du baromètre des résultats de l'action publique (Nigéria, Portugal, Québec, Andorre). Par ailleurs, le baromètre a été présenté à la Commission Européenne (cabinets de commissaires et DG REFORM). Enfin, le délégué interministériel à la transformation publique a procédé à une présentation de l'outil le 31 janvier 2022 à ses 26 homologues dans le cadre du groupe d'experts sur l'administration publique et la gouvernance mis en place par la DG REFORM.

Toujours dans une logique de transparence, la DITP a publié sur son [site Internet](#) le 27 septembre 2021, le rapport de suivi des engagements des CITP qui rend compte de l'ensemble des actions conduites par le Gouvernement en matière de transformation publique.

PROCHAINES ETAPES

Actualisation avec de nouvelles réformes.

Un exemple d'appropriation du baromètre : le département du Loir-et-Cher

Depuis la première publication du baromètre des résultats de l'action publique, ce tableau de bord accessible à tous a permis aux citoyens qui s'en emparaient de suivre l'évolution de réformes très concrètes sur leur territoire.

Cela s'est traduit dans le département du Loir-et-Cher par la création d'un comité local des usagers qui réunit tous les 6 mois autour du préfet :

- des représentants des services de l'État : sous-préfets, services de la préfecture, directions départementales des services de l'État, représentants de services régionaux comme l'ARS ou la DREAL
- des représentants des élus et collectivités territoriales : conseil départemental, représentants des associations de maires, députés et sénateurs
- des représentants de la société civile : associations (handicap, famille, prévention routière, charité, sécurité civile, consommation, défense de l'environnement, etc.), chambre des métiers et de l'artisanat, chambre du commerce et de l'industrie.

Le baromètre permet ainsi aux parties prenantes de la vie locale de nouer un dialogue nouveau sur la base de données chiffrées accessibles à tous et d'inscrire ce dialogue dans le temps.

